



Pétition

adressée au Conseil Fédéral et au Parlement

Enfants palestiniens - arrêtés, interrogés, incarcérés : à quand la fin des violations du droit des enfants ?

En tant qu'Etat dépositaire des Conventions de Genève, et signataire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la Suisse assume la haute responsabilité de s'engager activement pour des procédures dignes de l'être humain (1). Cela n'est pas en contradiction avec la politique de neutralité.

C'est pourquoi nous invitons le Conseil Fédéral – en dialogue avec le gouvernement israélien - non seulement à exhorter celui-ci à respecter les droits humains, et en particulier les droits des enfants, mais encore, à énumérer les conséquences (2) qui découleraient de l'absence dans la pratique d'améliorations visibles. Nous demandons également au Conseil Fédéral de recommander à nos partenaires européens d'examiner des mesures semblables.

1 Voir les recommandations de Defense for Children International du 25 juin 2013 dans le rapport Palestinian children detained in the Israeli military court system (en annexe, p. 3).

2 Par exemple l'interruption de négociations sur des projets entre les deux Etats, jusqu'à ce que des améliorations marquées interviennent.

On compte chaque année environ 700 procédures de tribunaux militaires israéliens contre des Palestiniens mineurs.

Sous le prétexte qu'ils ont lancé des pierres contre des installations de verrouillage ou contre des véhicules militaires, des enfants et des adolescents sont arrêtés. Les forces de sécurité détiennent des enfants directement dans la rue ou elles opèrent de nuit et font irruption dans des maisons, faisant usage d'une violence disproportionnée. Elles menacent des familles entières, ce qui peut provoquer des traumatismes chez les enfants et les adolescents. Ainsi l'avenir de ceux-ci est-il influencé négativement, et des troubles psychiques et physiques se produisent fréquemment.

Il est avéré que lors des arrestations et déportations, les soldats font usage de mauvais traitements, tels que gifles, coups, bourrades qui souvent conduisent à des blessures. Les humiliations verbales et les menaces ne manquent pas. Dans les rapports des ONGs (3) on lit la description de nombreuses mentions de cas où des jeunes sont mis sous une pression telle qu'ils déposent et signent un faux témoignage.

3 Les ONGs israéliennes B'Tselem et MACHSOM WATCH, les ONGs palestiniennes Defense for Children International, Adameer publient continuellement des rapports qui prouvent, documents à l'appui, dans quelles circonstances les enfants et les adolescents souffrent.

en annexe, p.2: Exemple d'actualité: Said, 14 ans, d'Abu Dis

Il ne manque pas non plus de preuves qui attestent que certaines arrestations sont faites pour enrôler des jeunes comme mouchards, et pour les obliger à faire des dénonciations.

Dans les tribunaux militaires, il n'y a guère de procédures qui conviennent à des enfants, et il est rare qu'un avocat librement choisi, ou un membre de la famille puissent y participer. Les prises de vues video ne sont pas autorisées. Il est très courant que des mineurs palestiniens soient condamnés pour des « délits » pour lesquels aucun enfant israélien ne passerait un seul jour en prison.

Les conditions de détention durant l'accomplissement de la peine ne sont pas du tout satisfaisantes, surtout pour des enfants : les possibilités pour apprendre, ou s'occuper de manière judicieuse, sont insuffisantes. Entre l'incarcération et l'ouverture d'une procédure, il s'écoule en général huit jours.

Ce qui est encore plus grave : l'ONG de défense des droits humains B'Tselem a rapporté le 2 juin 2013 que dans la prison d'Ofer, de 244 détenus mineurs, 76 adolescents avaient passé par les cellules d'isolation.

Organisations qui soutiennent la pétition: ACAT Suisse, pour un monde sans torture ni peine de mort; medico international; Femmes pour la paix, CH; Fondation pour la réforme pénale internationale, St. Gall; Société Suisse-Palestine; Solidarité Palestine, Bâle; Manifestation silencieuse de Berne et de Zurich pour une paix juste en Israël/Palestine; Association justice et paix en Palestine (GFP), Berne; Campagne huile d'olives de Palestine, Zurich; Association socialiste religieuse pour la Suisse alémanique (ReSos); Conseil suisse de la paix; Association humanrights.ch; cfd, L'ONG féministe pour la paix; Collectif Urgence Palestine - Vaud (CUP-VD); horyzon; Jewish Voice for a Just Peace between Israel and Palestine, CH, JVJP.

Initiateurs/trices: Femmes pour la paix, groupe de Bienne, Manifestation silencieuse de Berne pour une paix juste en Israël / Palestine*

Contact: berner.mahnwache@gmx.ch

* La manifestation silencieuse de Berne est un mouvement composé de femmes et d'hommes qui s'engagent dans le but de permettre une meilleure compréhension de la situation résultant du conflit et qui cherchent à présenter des solutions possibles, p. ex. au moyen de tracts et de réunions avec des experts. Cette manifestation silencieuse a lieu chaque deuxième vendredi du mois depuis sa création au mois de novembre 1997. Ce mouvement bénéficie du soutien du service OEcuménisme, Mission et coopération au développement (OETN) des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.